



BFB Beratungsstelle für Brandverhütung

CIPI Centre d'information pour
la prévention des incendies

Communiqué aux médias

Risque d'incendie accru durant les fêtes de Noël

Berne, le 27 novembre 2013 – Les bougies sont souvent en cause lors d'incendies domestiques. Le danger est particulièrement important pendant les fêtes de Noël. Plus de 1000 incendies ont lieu chaque année durant cette période. Les conseils dispensés par le Centre d'information pour la prévention des incendies (Cipi) sont simples à appliquer et garantissent des fêtes sans danger.

La plupart des incendies causés par des bougies sont dus au manque de surveillance. Le fait de quitter une pièce en y laissant des bougies allumées constitue toujours un risque d'incendie. Les couronnes de l'Avent et les sapins de Noël peuvent en effet s'embraser en l'espace de quelques secondes et mettre le feu à tout l'appartement. Il faut donc toujours éteindre les bougies dès que leur surveillance ne peut plus être garantie, en particulier lorsqu'elles sont situées à proximité de matériaux inflammables.

Il convient en outre de remplacer toutes les bougies avant que celles-ci se soient entièrement consumées ou qu'elles touchent les aiguilles de sapin ou la couronne de l'Avent. Pour écarter le risque d'incendie, il vaut mieux renoncer à utiliser de vraies bougies et remplacer celles-ci par des guirlandes lumineuses qui ne présentent pas de danger.

Le Centre d'information pour la prévention des incendies (Cipi) donne les conseils suivants pour passer des fêtes de fin d'année en toute sécurité et sans incendie :

- fixez solidement le sapin sur un socle prévu à cet effet ;
- fixez les bougies à la couronne de l'Avent et au sapin de Noël de manière à ce qu'elles ne puissent pas entrer en contact avec des matériaux et des objets inflammables ;
- remplacez les bougies avant qu'elles se soient entièrement consumées ;
- tenez les enfants et les animaux domestiques à l'écart des bougies allumées et surveillez-les ;
- ayez toujours un seau d'eau à proximité en cas d'urgence ;
- les guirlandes lumineuses électriques constituent une alternative sûre aux bougies.

Renseignements pour les médias :

Rolf Meier

Service de presse du Centre d'information pour la prévention des incendies (Cipi)

Téléphone 031 320 22 82, media@bfb-cipi.ch

Permet d'éviter les incendies. Le Centre d'information pour la prévention des incendies (Cipi) est actif dans toute la Suisse et assure des prestations de service pour les 19 établissements cantonaux d'assurance. Son siège est à Berne, auprès de l'Association des établissements cantonaux d'assurance incendie (AEAI). Dans le but de prévenir les incendies, le Cipi sensibilise aux risques que présente le feu au moyen de campagnes d'information et d'activités de sensibilisation du public. www.bfb-cipi.ch.